

RD751 – Aménagement à 2x2 voies de la liaison Le Pont Béranger – Pornic Section Le Pont Béranger - Port-Saint-Père

État initial Faune-Flore-Habitat-Zone humide avec variante ASP-V2

Novembre 2020

Conseil départemental de Loire-Atlantique

Partie B: page 36 à 65





1.6. Analyse de la biodiversité sur le site du projet

1.6.1. Calendrier des inventaires

Les prospections sur la flore et la faune ont respecté la saisonnalité des espèces.

Tableau 4 : dates et météorologie des inventaires

	Thème	Date	Météorologie	Intervenant
		10/05/2018	Sans incidence	Sylvain Bernier
		07/06/2018	Sans incidence	Sylvain Bernier
		08/06/2018	Sans incidence	Sylvain Bernier
		27/07/2018	Sans incidence	Sylvain Bernier
	Habitats-Flore	18/09/2018	Sans incidence	Sylvain Bernier
	Tidolidio Tioro	13/03/2019	Sans incidence	Yann Brilland
		25/02/2020	Couvert avec averses, 11°C	Mathias Richard
		17/03/2020	Couvert, 11°C	Mathias Richard
		05/05/2020	Belles éclaircies, 16°C	Mathias Richard
	INP. L	21/08/2020	Beau, 23°C	Mathias Richard
	Nicheurs p1	25/04/2018	Pluie faible, vent faible, 13°C	Alexandre Herbouiller
	Rapaces nocturnes	25/04/2018	Passages nuageux, vent faible, 10°C	Alexandre Herbouiller
	Nicheurs p2 Nicheurs p2	18/05/2018	Vent faible, ensoleillé, 22°C	Alexandre Herbouiller Alexandre Herbouiller
		24/05/2018 24/05/2018	Vent faible, voile nuageux, 15°C à 7h30 Vent faible, éclaircies, 12°C	Alexandre Herbouiller
	Rapaces nocturnes Migrateurs	14/09/2018	Vent faible, edancies, 12 C	Alexandre Herbouiller
	Hivernants	31/01/2019	Vent raible, pas de ridage, 25 C	Alexandre Herbouiller
Ų	Rapaces nocturnes	18/02/2019	Vent faible, pluie fine, 10°C puis 6°C la nuit	Alexandre Herbouiller
añ)	Migrateurs	13/03/2019	Vent faible, couverture nuageuse 20%, 14°C	Yann Brilland
Oiseaux	Hivernants	18/12/2019	Beau, vent léger, 8°C	Yann Brilland
0	Hivernants	06/02/2020	Beau, vent nul, 2°C	Yann Brilland
	Migrateurs	12/03/2020	Beau, vent léger, 15°C	Yann Brilland
	Pics	13/03/2020	Très belle matinée, vent léger, 13°C	Yann Brilland
	Nicheurs p1	30/03/2020	Beau, vent très fort, 6°C	Yann Brilland
	Nicheurs p2	05/05/2020	Beau, vent léger, 22°C	Yann Brilland
	Migrateurs	01/09/2020	Beau, vent léger, 24°C	Yann Brilland
	Migrateurs	09/09/2020	Beau, vent léger, 23°C	Yann Brilland
	Migratouro	25/04/2018	Passages nuageux, vent faible, 10°C	Alexandre Herbouiller
		24/05/2018	Vent faible, éclaircies, 12°C	Alexandre Herbouiller
	Amphibiens (nuit)	18/02/2019	Vent faible, ectancies, 12 C	Alexandre Herbouiller
	Amphiblens (nuit)			Yann Brilland
		05/03/2020	Vent moyen, 8°C	
		23/04/2020	Vent nul, 11°C	Yann Brilland
		18/05/2018	Vent faible, ensoleillé, 22°C	Alexandre Herbouiller
		24/05/2018	Vent faible, voile nuageux, 18°C	Alexandre Herbouiller
		22/06/2018	Vent moyen avec fortes rafales, ensoleillé, 20°C	Alexandre Herbouiller
		09/04/2020	Très beau, vent très léger, 23°C	Yann Brilland
	Reptiles	27/04/2020	Beau, vent nul, 21°C	Yann Brilland
		05/05/2020	Beau, vent léger, 22°C	Yann Brilland
		01/09/2020	Beau, vent léger, 24°C	Yann Brilland
		09/09/2020	Beau, vent léger, 23°C	Yann Brilland
			Prospection continue	2000
		22/06/2018	Vent moyen avec fortes rafales, ensoleillé, 20°C	Alexandre Herbouiller
<u> </u>		22/00/2010	vont moyen avec lottes latales, elisticille, 20 C	Alexandre Herbouillei

Thème	Date	Météorologie	Intervenant
Mammifères (hors	03/08/2018	Vent nul, couverture nuageuse 10%, 30°C	Yann Brilland
chauves-souris)	03/09/2018	Vent moyen, couverture nuageuse 5%, 25°C	Yann Brilland
		Prospection continue	
	17/05/2018	Voir rapport	O-géo
	21/06/2018	Voir rapport	O-géo
Chauves-souris	03/09/2018	Voir rapport	O-géo
Chauves-souris	05/05/2020	Voir rapport	O-géo
	02/06/2020	Voir rapport	O-géo
	05/08/2020	Voir rapport	O-géo
	18/05/2018	Vent faible, ensoleillé, 22°C	Alexandre Herbouiller
	24/05/2018	Vent faible, voile nuageux, 15°C à 7h30	Alexandre Herbouiller
	22/06/2018	Vent moyen avec fortes rafales, ensoleillé, 20°C	Alexandre Herbouiller
	03/08/2018	Vent nul, couverture nuageuse 10%, 30°C	Yann Brilland
Innantas	03/09/2018	Vent moyen, couverture nuageuse 5%, 25°C	Yann Brilland
Insectes	14/09/2018	Vent faible, pas de nuage, 25°C	Yann Brilland
	26/05/2020	25°C, très beau, vent soutenu	Yann Brilland
	24/06/2020	30°C, très beau, vent léger	Yann Brilland
	01/09/2020	Beau, vent léger, 24°C	Yann Brilland
	09/09/2020	Beau, vent léger, 23°C	Yann Brilland

1.6.2. Protocoles mis en œuvre

Les prospections faunistiques et floristiques ont été menées en 2018, 2019 et 2020 suivant des protocoles standards et éprouvés, par l'observation, l'écoute et l'analyse d'enregistrements nocturnes (chauves-souris). Les inventaires ont eu lieu lorsque les conditions météorologiques étaient favorables.

Les inventaires de terrain ont été complétés par la consultation de documents bibliographiques rédigés par le bureau d'études Biotope¹ et l'association de la Ligue de Protection des Oiseaux² :

¹Département de Loire-Atlantique – RD751 Mise en 2x2 voies entre Port-Saint-Père et le Pont Béranger – Volet « faune, flore » - État des lieux. Première approche des impacts et préconisations, Biotope, 2013 ;

²Batard R., 2019 – Synthèse des enjeux faunistiques à partir de données préexistantes sur le projet de mise en 2x2 voies de la RD751 entre Port-Saint-Père et le Pont Béranger (Loire-Atlantique). LPO Loire-Atlantique, 28p.

1.6.2.1. Analyse des habitats naturels

L'objectif est de repérer et de cartographier l'ensemble des habitats naturels (notamment les éventuels habitats d'intérêt communautaire, figurant en annexe I de la Directive 92/43/CEE « Habitats, faune, flore ») au sein de l'aire d'étude.

Une cartographie des habitats fondée sur la codification Corine Biotope a été réalisée avec la localisation, le cas échéant, des stations d'espèces patrimoniales.

Chaque habitat a fait l'objet d'une description synthétique présentant notamment ses critères de patrimonialité, les listes d'espèces associées, les codifications CORINE Biotope, les modes de gestion actuels, l'état de conservation.

1.6.2.2. Analyse de la flore

Plusieurs visites spécifiques pour la flore ont été réalisées dans l'objectif de viser l'optimal de floraison ainsi que la floraison des espèces précoces et tardives.

La végétation a été analysée grâce aux référentiels phytosociologiques adaptés au type d'habitat mais également à partir des indices d'Ellenberg ainsi qu'à partir de la base de données Catminat à jour (Julve, 2012).

Chaque habitat a été caractérisé humide ou non humide selon les critères de végétation décrits dans l'arrêté du 24 juin 2008, précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

L'expertise floristique a permis également de localiser la présence d'espèces invasives.

1.6.2.3. Faune

1.6.2.3.1. Les oiseaux

▶ Oiseaux nicheurs diurnes

Plusieurs sessions ont eu lieu afin de couvrir l'ensemble de la période de reproduction allant des nicheurs précoces (passage 1) aux nicheurs tardifs (passage 2). Les écoutes ont commencé une heure après le lever du soleil afin d'éviter le chorus matinal et se sont terminées au plus tard à midi. Les points d'écoute (13) sont espacés d'au moins 300 m afin d'éviter les doubles-comptages et durent 20 mn. Ces indications suivent le protocole « STOC-EPS » mis en place par le MNHN.

Ces points d'écoute permettent de contacter par définition les oiseaux chanteurs (les passereaux). Les autres espèces d'oiseaux présentes sur le site comme les rapaces diurnes et les oiseaux d'eau seront notées lors des déplacements sur le site. Les espèces dont le statut de conservation est dégradé ont aussi été recherchées hors des points d'écoute.

Les jours où les conditions météorologiques sont favorables (températures douces, peu de vent, pas de pluie) seront privilégiés pour réaliser les inventaires.

La présence d'une peupleraie dans le vallon près du bourg de Port-Saint-Père a incité à réaliser un passage dédié pour les pics.

► Oiseaux nicheurs nocturnes

Les rapaces nocturnes ont été recensés lors des expertises amphibiens.

Oiseaux migrateurs

La région des Pays de la Loire ne situe pas sur un axe majeur de migration prénuptiale et le passage des migrateurs postnuptiaux est très diffus.

Les migrateurs de printemps ont été notés lors de deux sessions dédiées en mars et lors du premier passage nicheur, période à laquelle plusieurs espèces sont en migration. Selon que les espèces sont sédentaires ou migratrices, les premières nichent quand les secondes migrent encore, il existe donc un chevauchement des comportements. Les migrateurs d'automne ont été notés lors de deux sessions dédiées en septembre.

Des parcours d'observations visant à couvrir les différents habitats de la zone d'étude ont été réalisés à la recherche des oiseaux en halte migratoire.

Oiseaux hivernants

Les oiseaux hivernants ont été recherchés entre le 15 décembre et le 15 février et plus particulièrement les rassemblements de limicoles et de laridés ainsi que les groupes de passereaux.

1.6.2.3.2. Les amphibiens

L'ensemble des sites de reproduction favorables aux amphibiens a été inspecté à la recherche d'individus ou de pontes à plusieurs périodes de l'année pour couvrir les différentes phases de reproduction et de développement des espèces. Les conditions météorologiques recherchées ont été une température douce et une absence de vent.

Les sites ont été inspectés de jours (pontes) et de nuit (observations d'individus et chants). Des nasses à amphibiens ont été employées pour favoriser les observations, ainsi qu'un filet troubleau et une lampe frontale.

1.6.2.3.3. Les reptiles

Deux protocoles ont été mis en place afin d'assurer des inventaires les plus complets possibles. Les recherches se sont déroulées dans de bonnes conditions météorologiques à savoir une matinée ensoleillée avec une température moyenne et si possible sans vent. Il y eu sept passages dédiés aux reptiles. Les plaques ont également été relevées lors des passages concernant d'autres groupes faunistiques. La période optimale est la sortie d'hibernation soit fin mars à début mai. Le mois de septembre est également propice à leur observation.

► Abris artificiels (plaques d'insolation)

18 plaques ondulées et bitumées de 1 m x 1 m ont été installées sur l'ensemble de la zone expertisée sur des secteurs identifiés comme attractifs comme les pieds de haies et de fourrés notamment. Cette méthodologie est conseillée par la Société Herpétologique de France.

Les plaques ont été posées en hiver car il est préférable de poser les plaques suffisamment tôt en saison (avant la fin de la période d'hibernation) : les reptiles les plus précoces peuvent les utiliser et rester « fidèles » à leur plaque, ce qui facilite les expertises.

▶ Transects

Les pieds de haies, de ronciers, les lisières, tous les micro-habitats jugés favorables aux reptiles ont été parcourus lentement.

1.6.2.3.4. Les mammifères (hors chauves-souris)

Les mammifères terrestres et semi-aquatiques (ongulés, mustélidés, ...) ont été étudiés par les traces (empreintes, fèces, terriers, ...) et par observation directe. Plusieurs pièges-photos ont été installés dans des localités favorables (à proximité de cours d'eau et au niveau d'une coulée précédemment identifiée).

Les mammifères semi-aquatiques ont fait l'objet de prospections dédiées tandis que les traces et les contacts visuels des autres espèces ont été notés lors des prospections concernant d'autres groupes faunistiques (prospection continue).

1.6.2.3.5. Les chauves-souris

La méthode employée pour l'étude des chiroptères est détaillée dans l'étude spécifique réalisée par O-GEO (voir annexe pour la méthodologie complète) et repose sur des points d'écoute passifs (enregistreurs).

Les enregistreurs sont positionnés à proximité des milieux les plus attractifs pour les Chiroptères, en l'occurrence les haies arborées et les boisements.

Plusieurs sessions sont nécessaires pour couvrir les deux principales périodes d'activité des Chiroptères :

-la période estivale, qui correspondant à la constitution des colonies de mise-bas et à l'élevage des jeunes (mai à juillet) ;

-la période automnale, qui correspond au transit entre les sites estivaux et les sites hivernaux nécessaires à l'hibernation des Chiroptères (août à octobre).

1.6.2.3.6. Les insectes

Les invertébrés sont extrêmement nombreux (ils représentent plus de 80% de la biodiversité totale) et souvent difficiles de détermination. Aussi, seuls quelques groupes pertinents étant donné le rapport entre le coût de l'effort de prospection et les informations qu'ils apportent, sont retenus ici :

RD751 – AMÉNAGEMENT À 2X2 VOIES DE LA LIAISON LE PONT BÉRANGER – PORNIC – SECTION LE PONT BÉRANGER – PORT-SAINT-PÈRE

ÉTAT INITIAL FAUNE-FLORE-HABITAT-ZONE HUMIDE AVEC VARIANTE ASP-V2

- Les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour), forte valeur symbolique et indicateur des végétations présentes,
- Les odonates, indicateurs des habitats aquatiques,
- Les orthoptères indicateurs des habitats herbacés, fourrés et zones humides.
- Les coléoptères saproxylophages, indicateurs d'un patrimoine arboré à forte valeur

Les lépidoptères rhopalocères (**papillons de jour**), ont été particulièrement recherchés en mai, juin, juillet et septembre. L'analyse des habitats naturels a permis d'identifier les secteurs les plus favorables, lisières, prairie de fauche, friches ont été prospectés de manière approfondie.

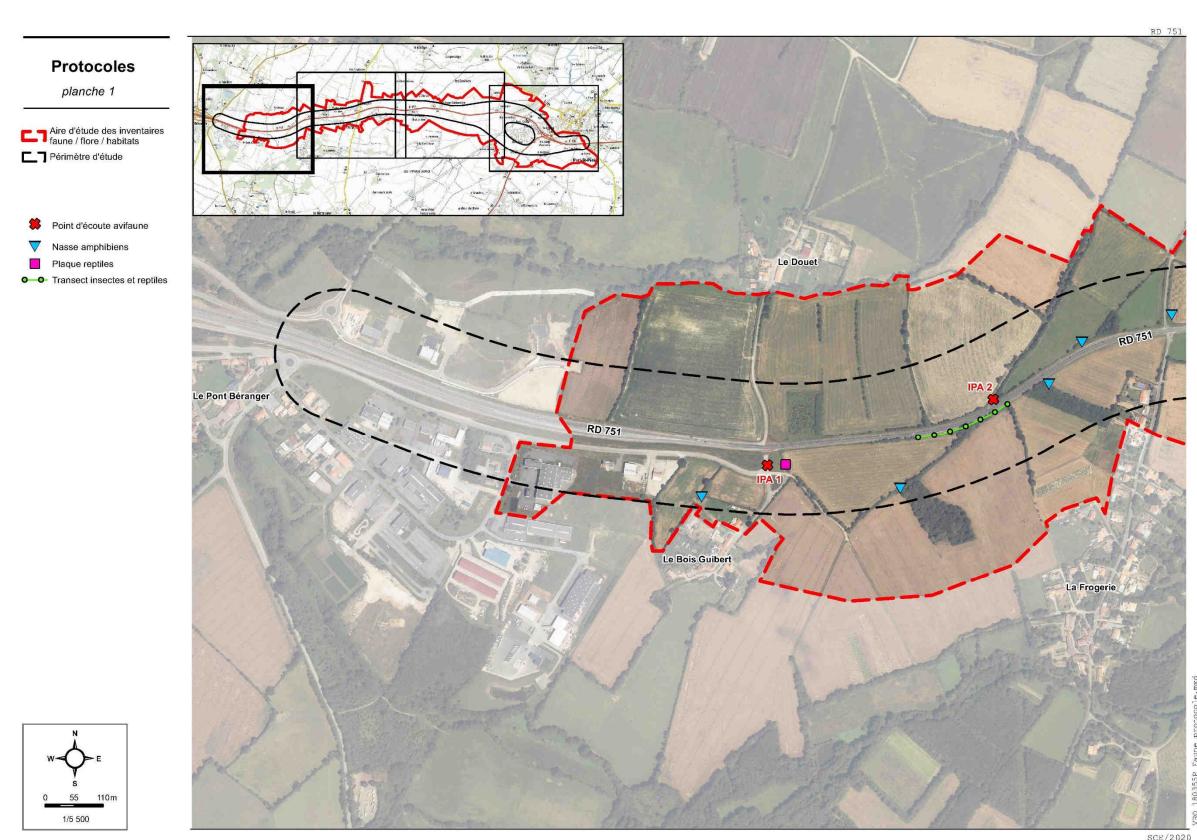
La recherche **des odonates** (indicateur des habitats aquatiques) s'est déroulée par des visites régulières au niveau des mares et berges de cours d'eau. Les espèces patrimoniales et protégées ont fait l'objet d'une attention particulière.

Les orthoptères ont été recherchés à l'aide d'une petite épuisette, d'un filet fauchoir ou encore d'un parapluie japonais (technique du battage) mais également par écoute de leur chant.

Les potentialités et les traces de présence des **coléoptères saproxylophages** ont été durant l'observation de la végétation arborée. Les haies ou boisements ponctués de gros arbres têtards ainsi que les arbres isolés ont été prospectés finement.

NB : durant tous ces passages tout élément original concernant un autre groupe a été étudié, dans la mesure des possibilités de détermination des différents groupes.

Figure 18 : Carte des protocoles – planche 1



SCE | Novembre 2020 39 / 113

Figure 19 : Carte des protocoles – planche 2

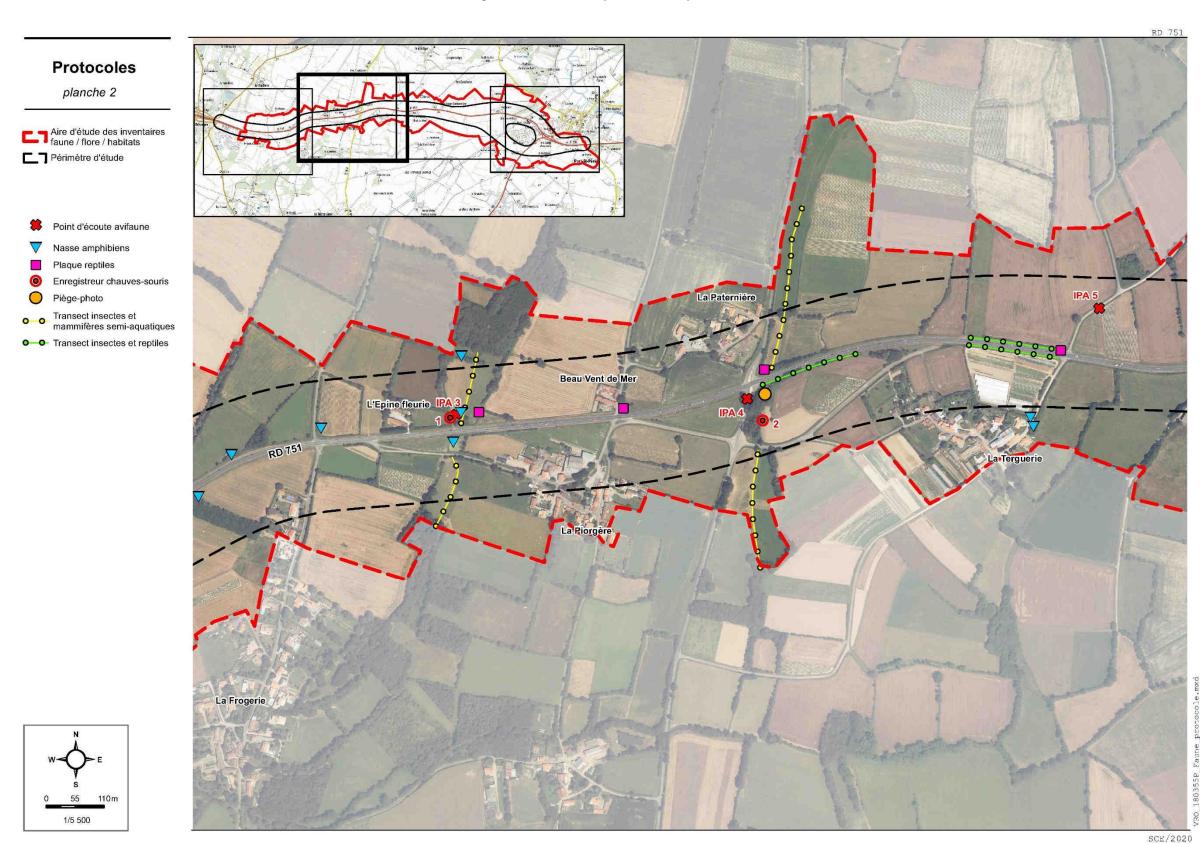


Figure 20 : Carte des protocoles – planche 3

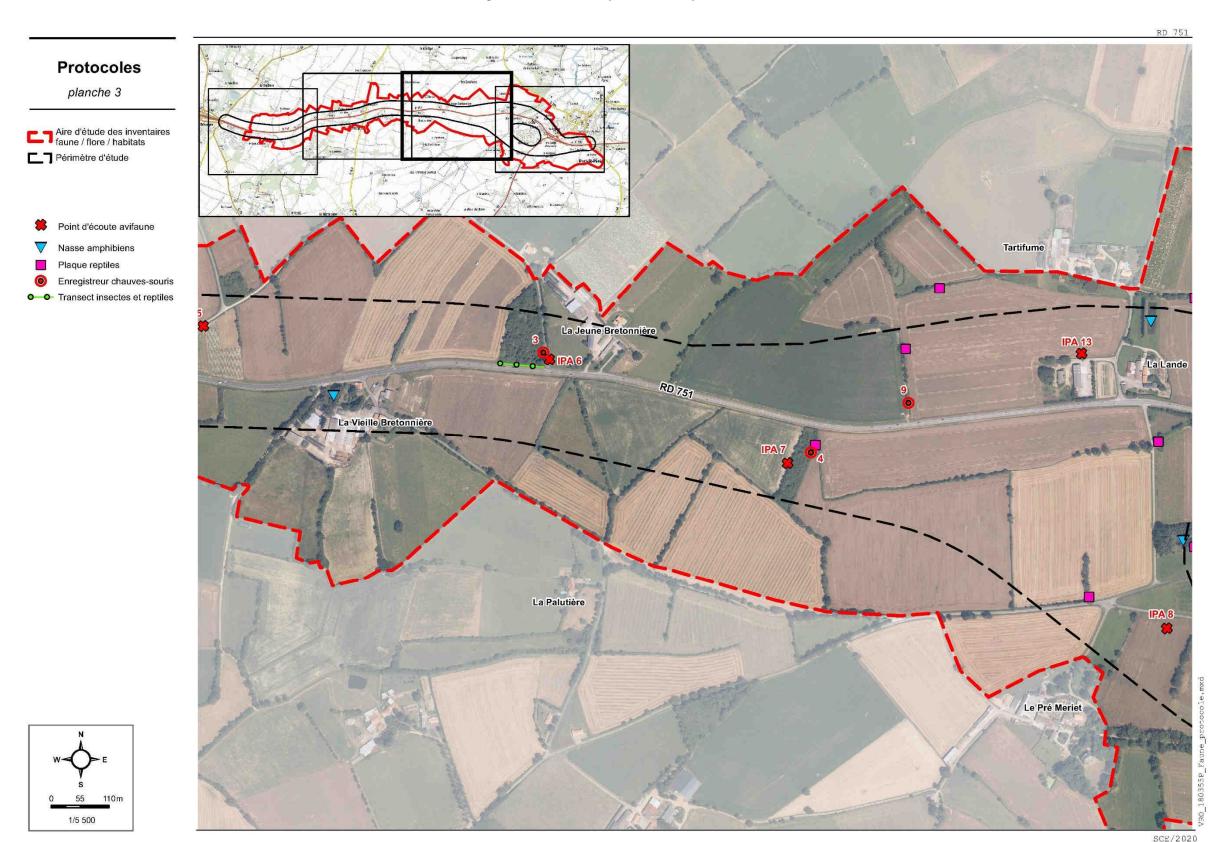
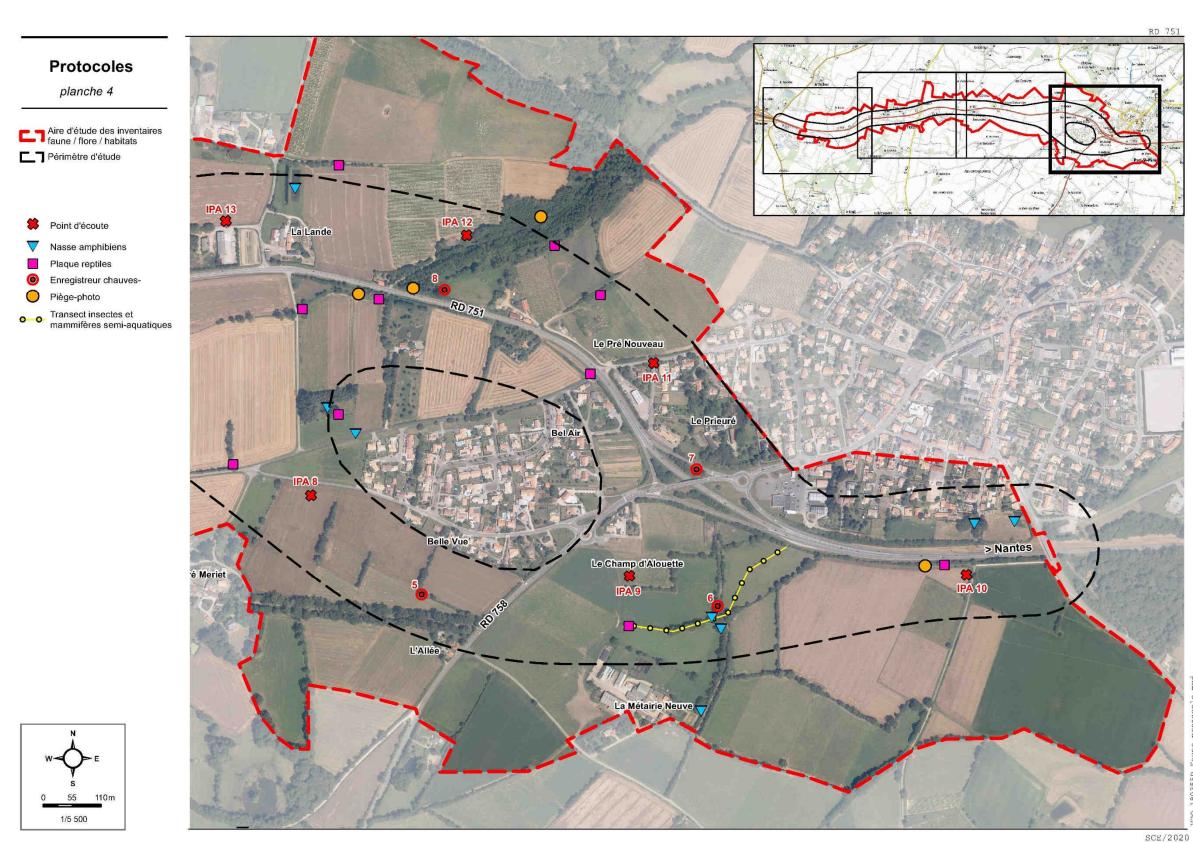


Figure 21 : Carte des protocoles – planche 4



1.6.3. Habitats naturels et flore

1.6.3.1. Habitats naturels et flore associée

Le périmètre d'étude du projet, présente une diversité retreinte d'habitats. Cette relative pauvreté en nombre d'habitats est principalement liée au choix d'un fuseau parcourant essentiellement des espaces dédiés aux grandes cultures et aux « cultures d'herbe » (prairies temporaires à rotation rapide avec des cultures et généralement semées en Raygrass).

D'autres habitats, moins intensifs, sont cependant également concernés : des prairies permanentes, des fourrés ainsi que des boisements et des talus boisés et bocagers ou encore des mares et des fossés.

Ces différents habitats agro-naturels présents sur le fuseau d'étude peuvent être regroupés en 5 grandes catégories :

- 1. Les cultures et cultures d'herbe,
- 2. Les prairies,
- 3. Les boisements,
- 4. Les fourrés et terrains en friches,
- 5. Les « à cotés » ou milieux annexes.

Quelques habitats humides sont présents parmi ces 4 grandes catégories d'habitats ainsi qu'un habitat aquatique : les eaux douces stagnantes et eutrophes, ici représentées par des mares et des fossés en eau.

1.6.3.1.1. Les cultures

▶ Grandes cultures

Code Corine 82.11 Grandes cultures

Les grandes cultures du périmètre sont essentiellement semées en céréales à paille et en maïs. Ces cultures, conduites de manière relativement intensives, font l'objet de fertilisations minérales et organiques et de traitements phytosanitaires. La diversité floristique au sein de ces espaces est donc particulièrement faible, essentiellement reléguée aux marges des parcelles et restreinte à certaines espèces pionnières ou particulièrement résistantes.

Figure 22 : Céréales à paille et semis de maïs du périmètre d'étude





Tableau 5 – Liste des espèces végétales relevées dans l'habitat 82.11

	,			auno masita		
NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Agrostis stolonifera L.	х					
Amaranthus blitum L.						
Amaranthus hybridus L.						
Anagallis arvensis						
Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex-J. Presl & C. Presl						
Avena fatua						
Chenopodium album L.						
Cirsium arvense (L.) Scop.						
Convolvulus arvensis L.						
Cynodon dactylon (L.) Pers.						
Dactylis glomerata						
Digitaria sanguinalis (L.) Scop.						
Echinochloa crus-galli (L.) P. Beauv.						
Epilobium hirsutum L.	х					
Erigeron canadensis L.						
Festuca sp. cf. gp rubra						
Hypericum humifusum L.	х					
Hypericum perforatum L.						
Juncus bufonius L.	х					
Lapsana communis L.						
Lolium perenne L.						
Lysimachia arvensis						
Mercurialis annua L.						
Panicum sp.						
Persicaria lapathifolia						
Persicaria maculosa Gray	х					
Poa annua L.						
Poa trivialis L.						
Portulaca oleracea L.						
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.	х					
Ranunculus acris L.						
Rumex crispus L.						
Rumex obtusifolius L.						
Senecio vulgaris L.						
Solanum nigrum L.						

35 espèces végétales seulement ont été relevées au sein des cultures présentes sur le fuseau étudié et bien que cet habitat occupe la plus grande part de l'espace concerné.

6 de ces espèces, sont susceptibles d'indiquer la présence d'une certaine humidité dans le sol (en bleu dans le tableau). Ceci tend à indiquer que d'anciens secteurs localement humides ont pu être mis en cultures ou plus simplement que ces espèces hygrophiles bénéficient de conditions d'humidité temporaire parmi les sols argileux dominant le secteur d'étude. Pour autant aucune zone humide n'a pu être caractérisée au titre des seuls critères botaniques parmi cet habitat, du fait de l'emploi quasi systématique de désherbant et vraisemblablement du fait d'opération de drainage.

Aucune des espèces relevées dans cet habitat n'est patrimoniale.

SCE | Novembre 2020 43 / 113

▶ Les cultures d'herbe

Code Corine 81.1 et 81.2 x 38.111 prairies sèches ou humides améliorées et pâturages à Ray-grass

Les cultures d'herbes du secteur d'étude regroupent trois habitats différents mais proches : les prairies sèches améliorées (code 81.1), les prairies humides améliorées (code 81.2) et les pâturages à Ray-grass (code 38.111). Le mélange de ces trois habitats est ici trop intriqué pour être distingué et cette distinction n'apporterait rien de plus à la compréhension globale de la flore du fuseau. Un code composite regroupant ces trois codes a donc été proposé. Il est par ailleurs difficile de déterminer au titre des seuls critères botaniques, la part des anciennes prairies humides de celle des prairies sèches avant amélioration, du fait de l'emploi de désherbants et probablement du fait d'opérations locales de drainage.

Comme pour les grandes cultures, les cultures d'herbe du périmètre étudié sont conduites de manière relativement intensive. Elles font également l'objet de fertilisations minérales et de traitements phytosanitaires lors de leur mise en œuvre. La diversité floristique au sein de ces espaces en est donc amoindrie. Toutefois, la relative pérennité de telles prairies temporaires, parfois implantées pour plusieurs années, y autorise une richesse floristique légèrement supérieure à celle des cultures.

Figure 23 : Les prairies améliorées semées en Ray-grass, sont souvent conduites en rotation avec les cultures voisines





Tableau 6 – Liste des espèces végétales relevées dans l'habitat 81.1 et 81.2 x 38.111

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Anagallis arvensis						
Anthoxanthum odoratum L.						
Bellis perennis L.						
Brassica napus						
Bromus catharticus = willdenowii						
Bromus hordeaceus L.						
Centaurea sp. cf. gp nigra						
Centaurium erythraea Raf.						
Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet						

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Cirsium vulgare (Savi) Ten.						
Conium maculatum L.						
Crepis capillaris (L.) Wallr.						
Daucus carota L.						
Fraxinus excelsior L.						
Galium aparine L.						
Geranium dissectum L.						
Geranium molle L.						
Holcus lanatus L.						
Hypericum perforatum L.						
Hypochaeris radicata L.						
Juncus bufonius L.	х					
Lapsana communis L.						
Leucanthemum vulgare Lam.						
Linaria vulgaris Mill.						
Lolium perenne L.						
Lotus corniculatus L.						
Lychnis flos-cuculi L.	х					
Mentha arvensis L.	х					
Mentha pulegium L.	х					
Plantago lanceolata L.						
Poa trivialis L.						
Potentilla reptans L.						
Prunella vulgaris L.						
Ranunculus acris L.						
Ranunculus bulbosus L.						
Ranunculus repens L.						
Raphanus raphanistrum L.						
Rumex acetosa L.						
Rumex obtusifolius L.						
Sisymbrium officinale						
Sonchus asper (L.) Hill						
Taraxacum sp.						
Trifolium hybridum L.						
Trifolium pratense L.						
Trifolium repens L.						
Vicia hirsuta (L.) Gray						
Vicia sativa L.						
Vitis vinifera L.						

48 espèces végétales ont été relevées parmi les prairies améliorées -ou cultures d'herbe- présentes sur le fuseau étudié.

4 de ces 48 espèces seulement sont susceptibles d'indiquer la présence d'une certaine humidité du sol (en bleu dans le tableau). Ceci tend à indiquer que d'anciens secteurs localement humides ont pu être mis en cultures ou plus simplement que ces espèces hygrophiles bénéficient de conditions d'humidité temporaire parmi les sols argileux dominant le secteur d'étude. Pour autant aucune zone humide n'a pu être caractérisée au titre des seuls critères botaniques parmi cet habitat, du fait de l'emploi quasi systématique de désherbant et vraisemblablement du fait

SCE | Novembre 2020 44 / 113

d'opération de drainage.

Aucune des espèces relevées dans cet habitat n'est patrimoniale.

Les vignes

Code Corine 83.21 Vignobles

Les vignes sont peu nombreuses sur le fuseau étudié. Les parcelles les plus grandes se localisent au nord de la RD751, entre la Lande et le Prieuré. C'est apparemment un habitat en régression, et plusieurs parcelles semblent avoir été récemment reconverties. Cette culture fait l'objet d'un désherbage systématique au cours de chaque saison et la diversité floristique s'en trouve de faite réduite à sa plus simple expression.

Figure 24 : Les vignes du secteur d'étude, généralement désherbées chimiquement



Tableau 7 – Liste des espèces végétales relevées dans l'habitat 83.21

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Centaurium erythraea Raf.						
Convolvulus arvensis L.						
Crepis capillaris (L.) Wallr.						
Echinochloa crus-galli (L.) P. Beauv.						
Epilobium tetragonum L.	х					
Erigeron canadensis L.						
Hypericum perforatum L.						
Hypochaeris radicata L.						
Plantago lanceolata L.						
Poa annua L.						
Poa trivialis L.						
Senecio vulgaris L.						
Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel.						

13 espèces végétales seulement ont été relevées parmi les vignes présentes sur le fuseau étudié. Ce sont toutes des espèces particulièrement communes et résistantes, souvent des espèces pionnières pouvant rapidement recoloniser le milieu après les désherbages chimiques systématiques annuels. Aucune de ces espèces n'est

patrimoniale et une seule de ces plantes est susceptible d'indiquer la présence d'une certaine humidité du sol (en bleu dans le tableau). Cette dernière n'est jamais dominante et ne permet donc pas de caractériser de zone humide au sein de cet habitat.

▶ Les cultures maraichères

Code Corine 82.12 Cultures et maraîchages

Deux petits secteurs de maraichage sont présents sur le fuseau. Il s'agit ici du type de culture le plus intensif en termes de travail du sol. La diversité floristique au sein de ces espaces est donc particulièrement faible.

Ces habitats, très localisés et quasiment dépourvus de flores spontanées n'ont pas fait l'objet de relevés spécifiques. Les espèces pionnières observées sur les marges de ces parcelles sont les mêmes que celles relevées dans les grandes cultures. Il convient donc de se reporter à ce paragraphe.

1.6.3.1.2. Les prairies

▶ Les prairies de fauche

Code Corine 38.21 Prairies atlantiques à fourrages

Les prairies de fauche du secteur étudié sont des prairies naturelles peu travaillées ou des prairies temporaires à rotation longue. Les parcelles concernées acquièrent donc avec le temps une diversité floristique supérieure à la moyenne des autres habitats agricoles alentours.

Toutefois, les parcelles concernées semblent avoir toutes fait l'objet d'un retournement ou d'un travail du sol à l'horizon de la dernière décennie. Aucune ne présente ainsi une diversité floristique témoignant d'un niveau de naturalité exceptionnel.

Figure 25 : Vue d'ensemble d'une prairie de fauche du fuseau et vue détaillée de la diversité des floraisons parfois présentes dans ces milieux





SCE | Novembre 2020 45 / 113

Tableau 8 – Liste des espèces végétales relevées dans l'habitat 38.21

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Achillea millefolium L.						
Agrimonia eupatoria L.						
Agrostis capillaris L.						
Allium sphaerocephalon L.						
Anthoxanthum odoratum L.						
Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex-J. Presl & C. Presl						
Avena sp.						
Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauv.						
Centaurea sp. cf. gp nigra						
Centaurium erythraea Raf.						
Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet						
Chenopodium album L.						
Cirsium arvense (L.) Scop.						
Cirsium vulgare (Savi) Ten.						
Conium maculatum L.						
Convolvulus arvensis L.						
Convolvulus sepium L.	х					
Crepis capillaris (L.) Wallr.						
Dactylis glomerata L.						
Daucus carota L.						
Digitalis purpurea L.						
Epilobium tetragonum L.	х					
Erigeron canadensis L.						
Festuca sp. cf. arundinacea						
Fraxinus excelsior L.						
Galium aparine L.						
Geranium dissectum L.						
Helminthotheca echioides (L.) Holub						
Heracleum sphondylium L.						
Holcus lanatus L.						
Hypericum perforatum L.						
Hypochaeris radicata L.						
Juncus bufonius L.	Х					
Juncus conglomeratus L.	Х					
Juncus effusus L.	Х					
Lepidium heterophyllum Benth.						
Leucanthemum vulgare Lam.						
Linaria vulgaris Mill.						
Lolium perenne L.						
Lotus corniculatus L.						
Lotus pedunculatus Cav.	х					
Lychnis flos-cuculi L.	х					

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Lythrum hyssopifolia L.	х					
Lythrum salicaria L.	х					
Malus sylvestris Mill.						
Malva sylvestris L.						
Oenanthe crocata L.	х					
Papaver rhoeas L.						
Phleum pratense L.						
Plantago lanceolata L.						
Plantago major L.						
Poa trivialis L.						
Potentilla reptans L.						
Prunella vulgaris L.						
Prunus spinosa L.						
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn						
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.	х					
Quercus robur L.						
Ranunculus acris L.						
Ranunculus bulbosus L.						
Ranunculus repens L.						
Rubus gr. fruticosus						
Rumex acetosa L.						
Rumex acetosella L.						
Rumex crispus L.						
Rumex obtusifolius L.						
Salix atrocinerea Brot.	х					
Senecio jacobeae						
Senecio vulgaris L.						
Solanum nigrum L.						
Sonchus asper (L.) Hill						
Stachys sylvatica L.						
Stellaria graminea L.						
Trifolium arvense L.						
Trifolium pratense L.						
Trifolium repens L.						
Trifolium striatum L.						
Urtica dioica L.						
Verbascum nigrum L.						
Verbena officinalis L.						
Veronica chamaedrys L.						
Vicia hirsuta (L.) Gray						
Vicia sativa L.						
Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel.						

SCE | Novembre 2020 46 / 113 84 espèces végétales ont été relevées parmi les prairies de fauches présentes sur le fuseau étudié. Ce cortège d'espèce fait des prairies de fauche, l'habitat à vocation agricole le plus diversifié du secteur étudié.

12 de ces espèces sont également susceptibles d'indiquer la présence d'une certaine humidité du sol (en bleu dans le tableau). Ces espèces sont toutefois minoritaires parmi le couvert végétal des prairies de fauche, elles ne dominent ici jamais la végétation et ne permettent donc pas de caractériser des secteurs humides au titre des seuls critères botaniques parmi cet habitat. Les prairies humides au sens strictes sont décrites en page suivante.

Aucune des espèces relevées parmi cet habitat n'est patrimoniale.

Les prairies humides

Les prairies humides sont rattachées au code Corine 37.2 (prairies humides eutrophes). Compte tenu de la rareté et de la patrimonialité de cet habitat il a été fait le choix de distinguer deux sous-ensembles de niveau de naturalité distincts : les prairies humides atlantiques et subatlantiques (Code Corine 37.21) et les prairies à Jonc auctiflore (Code Corine 37.22). Deux prairies humides n'ont pas été caractérisée d'un niveau supérieur, mais resté en 37.2, compte tenu d'un cortège floristique largement humide, mais moins diversifié, compte tenu d'un remaniement probablement plus récent : une prairie qui se localise en tête d'écoulement, en lien avec une mare, à l'ouest du lieudit « Tartifume », et une prairie de plateau sur le secteur de « Bel-Air » au niveau d'une ancienne parcelle de vignes.

Déclinaison humide des prairies de fauche précédemment citées, cet habitat est de loin le plus naturel des habitats agricoles du secteur étudié. Toutefois, comme pour les prairies de fauche, ces habitats ont également fait l'objet de travaux du sol et peut-être même pour la plupart de drainages. Les prairies humides relevées, très localisées, sont donc vraisemblablement des vestiges de ce qu'elles ont pu être par le passé. On en compte aujourd'hui plus que trois, situées sur trois talwegs traversant le fuseau du nord au sud. Les ruisseaux ou fossés parcourant ces talwegs ayant été rectifiés et sur-creusés, l'effet de drainage sur les prairies humide résiduelles semble marqué.

Un seul et unique petit secteur de prairie humide non modifié a été identifié. Celui-ci est toutefois situé juste en dehors du fuseau d'étude, au nord-est du lieu-dit « Epine fleurie ». Ce secteur à forte naturalité a été cartographié sous le Code Corine 37.22 (prairies à Joncs acutiflore), avec deux autres petites prairies humides également marquées par la présence de ce Jonc.

Figure 26 : L'une des dernières prairies humides non remaniée du secteur (mais hors fuseau), une prairie humide drainée par un fossé sur-creusé et un secteur à Jonc acutiflore dans une prairie humide visiblement remaniée voir drainée.



Tableau 9 – Liste des espèces végétales relevées dans les habitats 37.2, 37.21 et 37.22

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Ajuga reptans L.						
Agrostis stolonifera	х					
Alopecurus pratensis						
Anacamptis laxiflora						
Anthoxanthum odoratum L.						
Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex-J. Presl & C. Presl						
Bellis perennis						
Cardamine pratensis L.	х					
Carex nigra (L.) Reichard	х					
Centaurea sp. cf. gp nigra						
Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet						
Cirsium arvense (L.) Scop.						
Cirsium dissectum (L.) Hill	х					
Cirsium palustre (L.) Scop.	х					
Cirsium vulgare (Savi) Ten.						
Clinopodium vulgare L.						
Convolvulus sepium L.	х					
Cruciata laevipes Opiz						
Dactylis glomerata L.						
Dryopteris filix-mas (L.) Schott						
Galium palustre L.	х					
Galium uliginosum L.	х					
Geranium dissectum L.						
Gnaphalium uliginosum L.	х					
Heracleum sphondylium L.						
Holcus lanatus L.						
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.	х					
Juncus conglomeratus L.	х					
Juncus effusus	х					
Leucanthemum vulgare Lam.						
Lolium perenne						
Lotus corniculatus L.						
Lotus pedunculatus Cav.	х					
Lychnis flos-cuculi	х					
Lythrum hyssopifolia L.	х					
Lythrum salicaria L.	х					
Mentha aquatica L.	х					
Myosotis scorpioides L.	х					
Oenanthe crocata L.	х					
Oenanthe silaifolia M. Bieb.	х					
Orchis mascula (L.) L.						
Phleum pratense L.						
Phalaris arundinacea	Х					

SCE | Novembre 2020 47 / 113

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Phragmites australis (Cav.) Steud.	х					
Plantago lanceolata L.						
Poa trivialis L.						
Potentilla reptans L.						
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn						
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.	х					
Ranunculus acris L.						
Ranunculus repens L.	х					
Rubus gr. fruticosus						
Rumex acetosa L.						
Rumex conglomeratus Murray	х					
Rumex crispus L.						
Rumex sanguineus L.	х					
Salix atrocinerea Brot.	х					
Solanum dulcamara L.	х					
Sonchus asper (L.) Hill						
Stachys sylvatica L.						
Stellaria graminea L.						
Symphytum officinale L.	х					
Taraxacum sp.						
Trifolium pratense L.						
Trifolium repens L.						
Urtica dioica L.						
Vicia hirsuta (L.) Gray						

67 espèces végétales ont été relevées sur les prairies humides. Ce nombre d'espèces relativement important pour des surfaces concernées réduites, témoigne d'un niveau de naturalité significatif pour cet habitat.

29 de ces espèces sont des espèces strictement inféodées aux zones humides (en bleu dans le tableau). Les autres sont des espèces plus polyvalentes et participent à illustrer le fait que ces prairies humides ont vraisemblablement pu être remaniées par le passé. Les prairies humides ont été délimitées en fonction de la domination surfacique de ces espèces hygrophiles.

Aucune des espèces présentes dans cet habitat n'est patrimoniale à titre régional. Cependant, les deux orchidées relevées parmi les prairies humides (*Anacamptis laxiflora* et *Orchis mascula*) pouvant être considérées comme intéressantes à l'échelle communale.

Comme évoqué en introduction de ce paragraphe, les prairies humides auraient pu être simplement cartographiées sous le Code Corine unique 37.2, des prairies humides eutrophes. Mais compte tenu de la rareté et de la patrimonialité de cet habitat il a été fait le choix de distinguer dans la mesure du possible deux sous-ensembles de niveau de naturalité distincts : les prairies humides atlantiques et subatlantiques (Code Corine 37.21), relativement classiques en termes de cortèges d'espèces et vraisemblablement très largement modifiées par le passé ; et les prairies à Jonc acutiflore (Code Corine 37.22), dont une représente un habitat ancien et à forte naturalité, vraisemblablement non modifiée depuis un grand nombre d'années.

Les prairies mésophiles

Code Corine 38.1 Prairies/pâtures mésophiles

Les prairies mésophiles sont peu nombreuses et se localisent plutôt sur la moitié est du périmètre. Elles sont dominées par un cortège de graminées communes. Elles sont majoritairement fauchées et localement pâturées. Leur diversité végétale est plus faible que les prairies atlantiques à fourrage (38.21), mais accueille des espèces typiques des milieux plus secs.

Tableau 10 – Liste des espèces végétales relevées dans l'habitat 38.1

Tableau 10 – Liste des especes vegetales relevees dans i nabitat 36.1							
NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000	
Achillea millefolium L.							
Anacamptis morio							
Anthoxanthum odoratum L.							
Bellis perennis							
Cardamine hirsuta							
Centaurea sp. cf. gp nigra							
Cirsium arvense (L.) Scop.							
Cirsium vulgare (Savi) Ten.							
Convolvulus arvensis L.							
Dactylis glomerata L.							
Daucus carota L.							
Digitalis purpurea L.							
Dipsacus fullonum							
Erigeron canadensis L.							
Erodium cicutarium							
Galium aparine L.							
Galium mollugo							
Geranium dissectum L.							
Geranium robertianum							
Glechoma hederacea							
Holcus lanatus L.							
Hypericum perforatum L.							
Hypochaeris radicata L.							
Lamium purpureum							
Leucanthemum vulgare Lam.							
Linum usitatissimum							
Lotus corniculatus L.							
Medicago arabica							
Myosotis discolor							
Plantago lanceolata L.							
Poa pratense							
Poa trivialis L.							
Potentilla reptans L.							
Ranunculus acris L.							
Ranunculus bulbosus L.							
Ranunculus repens L.							
Rubus gr. fruticosus							
Rumex acetosa L.							
Rumex acetosella L.							
<u> </u>			1		1	·	

SCE | Novembre 2020 48 / 113

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Senecio jacobeae						
Senecio vulgaris L.						
Silene latifolia						
Taraxacum officinale						
Trifolium campestre						
Trifolium pratense L.						
Trifolium repens L.						
Urtica dioica L.						
Verbascum nigrum L.						
Verbascum thapsus						
Veronica chamaedrys L.						
Vicia sativa L.						

51 espèces végétales ont été relevées sur cet habitat. Ce nombre d'espèces relativement important pour des surfaces concernées réduites, témoigne d'un niveau de naturalité significatif pour cet habitat.

Aucune de ces espèces n'est caractéristiques de zones humides, ce qui indique que cet habitat se développe sur des sols bien drainés.

Aucune des espèces relevées dans cet habitat n'est patrimoniale.

Les pâtures

Code Corine 38.11 Pâturages continus

Les pâturages continus sont essentiellement localisés autour des sièges d'exploitation des élevages laitiers. La plupart font l'objet d'un chargement important et la diversité végétale présente est ainsi relativement faible ou a du mal à s'exprimer. Certaines parcelles font même l'objet d'un net surpâturage, comme sur la parcelle équine présentée en exemple dans la photo ci-dessous.

Figure 27 : Vue d'une pâture équine localement sur-pâturée



Tableau 11 – Liste des espèces végétales relevées dans l'habitat 38.11

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Amaranthus blitum L.						
Amaranthus hybridus L.						
Atriplex patula L.						
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.						
Chenopodiastrum murale (L.) S. Fuentes, Uotila & Borsch						
Chenopodium album L.						
Cichorium intybus L.						
Convolvulus arvensis L.						
Fraxinus excelsior L.						
Gnaphalium uliginosum L.	х					
Matricaria perforata						
Persicaria maculosa Gray	х					
Plantago lanceolata L.						
Plantago major L.						
Poa trivialis L.						
Polygonum aviculare L.						
Prunus spinosa L.						
Rosa canina L.						
Rubus gr. fruticosus						
Rumex sanguineus L.	х					
Sonchus asper (L.) Hill						
Tararacum sp.						
Ulmus minor Mill.						
Verbascum thapsus L.						

24 espèces végétales seulement ont été relevées parmi les pâturages continus du fuseau étudié, témoignant d'un niveau de chargement important et même localement d'un certain surpâturage de ces parcelles, en plus d'un travail de renouvellement régulier des semis sur ces parcelles stratégiques pour les élevages.

2 de ces espèces seulement, sont susceptibles d'indiquer la présence d'une certaine humidité du sol (en bleu dans le tableau). Ces espèces ne sont jamais dominantes parmi les couverts végétaux étudiés et ne permettent donc pas d'y caractériser de zone humide au titre des seuls critères botaniques.

Aucune des espèces présentes dans cet habitat n'est patrimoniale.

1.6.3.1.3. Les boisements

Les boisements caducifoliés mésophiles non plantés

Ces boisements ont été cartographiés sous trois Codes Corine distincts aux végétations très proches : les Chênaiescharmaies (41.2), les chênaies atlantiques mixtes à Jascinthes des bois (41.21) et les Bois de frênes post-culturaux (41.39), premier stade de reboisement spontané des terrains qui conduira à terme à de nouvelles chênaiescharmaies.

Un quatrième habitat écologiquement proche mais hors fuseau a tout de même également été cartographié : la Frênaie-chênaie subatlantique (41.23). Plus nettement humide, mais non directement concerné par le projet, ce boisement caducifolié n'a pas fait l'objet de relevés botaniques spécifiques.

Figure 28 : Vues des boisements, généralement jeunes, de feuillus du secteur









Tableau 12 – Liste des espèces végétales relevées dans les habitats 41.2, 41.39 et 41.23

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Alliaria petiolata (M. Bieb.) Cavara & Grande						
Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin						
Chaerophyllum temulum L.						
Crataegus monogyna Jacq.						
Cytisus scoparius (L.) Link						
Daucus carota L.						
Fraxinus excelsior L.						
Galium palustre L.	х					
Geranium robertianum L.						
Geum urbanum L.						
Glechoma hederacea L.						
Hedera helix L.						
Ligustrum vulgare L.						

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Mercurialis annua L.						
Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woyn.						
Populus tremula L.						
Prunus spinosa L.						
Quercus robur L.						
Quercus rubra L.						
Ribes sp.	x					
Rosa canina L.						
Rubia peregrina L.						
Rubus gr. fruticosus						
Rumex sanguineus L.	x					
Ruscus aculeatus L.						
Salix atrocinerea Brot.	х					
Stachys sylvatica L.						
Tamus communis						
Teucrium scorodonia L.						
Ulmus minor Mill.						
Urtica dioica L.						
Viscum album L.						

32 espèces végétales ont été relevées au sein des boisements de feuillus non plantés présents sur le fuseau étudié.

4 de ces espèces seulement sont susceptibles d'indiquer la présence d'une certaine humidité du sol (en bleu dans le tableau). Ces espèces n'étant jamais dominantes parmi les boisements, elles ne permettent pas de caractériser des zones humides au titre des seuls critères botaniques.

Aucune des espèces présentes dans cet habitat n'est patrimoniale.

L'aulnaie

Code Corine 41.C2 bois d'Alnus glutinosa

Quelques mètres carrés de bois d'Aulne, ont été cartographiés sur le talweg humide proche du lieu-dit la Paternière, à l'aval de l'actuelle route départementale.

Cet habitat, de surface très restreinte et imbriquée entre une saussaie marécageuse et la seule plantation de peuplier du fuseau, n'a pas fait l'objet de relevé de végétation spécifique. Les espèces végétales présentes sont les mêmes que dans celle de la peupleraie attenante, dans des proportions légèrement différentes (voire paragraphe 2.1.1.3.5. Les plantations de peupliers).

Contrairement à d'autres habitats de bois d'Aulne, celui-ci ne peut pas être rattaché à un code habitat déterminant et d'intérêt européen. Il s'agit ici d'un petit bosquet certes humide mais relativement pauvre.

Les saulaies

Code Corine 44.92 Saussaies marécageuses

Figure 29 : Intérieure d'une saulaie arbustive au sud du bourg de Port-Saint-Père



Tableau 13 – Liste des espèces végétales relevées dans l'habitat 44.92

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Arum italicum Mill.						
Fraxinus excelsior L.						
Hedera helix L.						
Laurus nobilis L.						
Prunus laurocerasus L.						
Rubus gr. fruticosus						
Salix atrocinerea Brot.	х					
Sambucus nigra L.						
Solanum dulcamara L.	х					
Urtica dioica L.						

¹⁰ espèces végétales ont été relevées au sein des saulaies arbustives présentes sur le fuseau étudié.

Seulement 2 de ces espèces confirment la nature humide du sol au sein de ces fourrés (en bleu dans le tableau), les autres espèces étant des espèces polyvalentes recherchant ou tolérant la présence d'humidité dans le sol. L'une de ces deux espèces hygrophiles, le Saule, dominant très nettement le couvert végétal, la nature humide de l'habitat est ici caractérisée au titre des critères botaniques.

Aucune des espèces présentes au sein de cet habitat n'est patrimoniale.

Les plantations

Code Corine 83 Vergers, bosquets et plantations d'arbres, 83.31 Plantations de conifères et 83.32 Plantations d'arbres feuillus

Il s'agit de boisements plantés, le plus souvent en alignements. Sont également intégrés dans ces habitats les boisements plantés au niveau des terres pleins centraux ou à proximité des giratoires.



Figure 30 : Vue de la parcelle plantée de conifère (83.31)

Tableau 14 – Liste des espèces végétales relevées dans les habitats 83, 83.31 et 83.32

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Acer pseudoplatanus L.						
Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. Presl & C. Presl						
Arum italicum Mill.						
Bambus sp.						
Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin						
Cotoneaster sp.						
Crataegus monogyna Jacq.						
Cytisus scoparius (L.) Link						
Dactylis glomerata L.						
Euonymus europaeus L.						
Fraxinus excelsior L.						
Geranium molle L.						
Geranium robertianum L.						
Hedera helix L.						
Heracleum sphondylium L.						
Iris foetidissima L.						
Juglans regia L.						
Ligustrum vulgare L.						

RD751 – AMÉNAGEMENT À 2X2 VOIES DE LA LIAISON LE PONT BÉRANGER – PORNIC – SECTION LE PONT BÉRANGER – PORT-SAINT-PÈRE

ÉTAT INITIAL FAUNE-FLORE-HABITAT-ZONE HUMIDE AVEC VARIANTE ASP-V2

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Pinus pinaster Aiton						
Pinus sylvestris L.						
Poa trivialis L.						
Prunus spinosa L.						
Pseudotsuga menziesii (Mirb.) Franco						
Quercus ilex L.						
Quercus robur L.						
Rosa canina L.						
Rubia peregrina L.						
Rubus gr. fruticosus						
Rumex acetosa L.						
Sorbus torminalis (L.) Crantz						
Syringia vulgaris L.						
Ulex europaeus L.						
Veronica chamaedrys L.						

33 espèces végétales ont été relevées au sein de ces boisements plantés.

Aucune de ces espèces n'est patrimoniale ou encore susceptible d'indiquer la présence d'une certaine humidité du sol.

► Les plantations de peupliers

Code Corine 83.321 Plantations de peupliers

Elles sont au nombre de deux sur le périmètre d'étude :

- une située près du lieu-dit « La Paternière », qui est sénescente et traversée par le ruisseau de la « Paternière » (appellation arbitraire)
- une plus grande qui occupe tout le fond de vallée du « ruisseau de Sainte Geneviève » (appellation arbitraire), entre la RD751 et la RD103.

Associées à des cours d'eau temporaire et ne faisant pas l'objet d'entretien régulier, une végétation herbacée buissonnante et arbustive se développe en sous-strate, avec un certain nombre d'espèces indicatrices de zones humides.

Figure 31 : Peupleraies : celle près du lieu-dit « la Paternière » à gauche et celle près du lieu-dit « Sainte-Geneviève » à droite





Tableau 15 – Liste des espèces végétales relevées dans la peupleraie située près du lieu-dit « Sainte-Geneviève »

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	х					
Convolvulus sepium L.	х					
Fraxinus excelsior L.						
Hedera helix L.						
Heracleum sphondylium L.						
Oenanthe crocata L.	х					
Populus nigra L.	х					
Prunus spinosa L.						
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.	х					
Rubus gr. fruticosus						
Salix atrocinerea Brot.	х					
Solanum dulcamara L.	х					
Urtica dioica L.						
Viscum album L.						

14 espèces végétales ont été relevées au sein de cette peupleraie

7 de ces espèces témoignent de l'humidité du sol (en bleu dans le tableau) et ces dernières dominent le couvert végétal permettant ainsi de caractériser la nature humide au titre du seul critère botanique.

Tableau 16 – Liste des espèces végétales relevées dans la peupleraie située près du lieu-dit « Sainte-Geneviève »

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Acer pseudoplatanus						
Arum maculatum						
Euonymus europaeus						

SCE | Novembre 2020 52 / 113

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Ficaria verna						
Galium aparine						
Geranium robertianum						
Geum urbanum						
Glechoma hederacea						
Hyacinthoides non-scripta						
Iris pseudacorus	х					
Lamium galeobdolon						
Mentha aquatica	х					
Narcissus pseudonarcissus						
Oenanthe crocata	х					
Populus nigra	х					
Potentilla sterilis						
Prunus spinosa						
Pteridium aquilinum						
Robinia pseudoacacia						
Rubus fruticosus						
Ruscus aculeatus						
Salix atrocinerea	х					
Sambucus nigra						
Stachys sylvatica						
Stellaria holostea						
Urtica dioica						

26 espèces végétales ont été relevées au sein de cette peupleraie. A noter la présence de deux espèces invasives : le robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*) et l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)

5 de ces espèces témoignent de l'humidité du sol (en bleu dans le tableau) et ces dernières dominent sur la moitié nord le couvert végétal permettant ainsi de caractériser la nature humide au titre du seul critère botanique.

Aucune des espèces végétales présentes dans cet habitat n'est patrimoniale.

1.6.3.1.4. Les fourrés et terrains en friches

▶ Les fourrés

Code Corine 31.8 Fourrés, 31.831 Ronciers et 31.62 Fourrés de saules

Ces formations sont spontanées et se développent sur des zones de déprise agricole. A terme, elles vont évoluer vers des boisements.

On distingue 3 habitats dans ces fourrés :

- les fourrés de saules (CB 31.62), qui sont constitués en majorité de saules (Salix atrocinerea)
- les ronciers (CB 31.831), qui sont constituées en majorité de ronces (Rubus fruticosus)
- les fourrés (CB 31.8), où aucune espèce n'est vraiment dominante, et qui sont donc plus diversifié, même si la composition reste limitée principalement à des espèces ligneuses et semi-ligneuses.

Tableau 17 – Liste des espèces végétales relevées dans les habitats 31.8, 31.831, 31.62

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Acer pseudoplatanus						
Carpinus betulus						
Crataegus monogyna						
Euonymus europaeus						
Ficaria verna						
Fraxinus excelsior						
Galium aparine						
Geranium robertianum						
Hedera helix						
Hyacinthoides non-scripta						
Quercus robur						
Ligustrum vulgare						
Lonicera periclymenum						
Prunus spinosa						
Pteridium aquilinum						
Robinia pseudoacacia						
Rosa canina						
Rubus fruticosus						
Ruscus aculeatus						
Salix atrocinerea	х					
Sambucus nigra						
Stellaria holostea						
Teucrium scorodonia						
Umbilicus rupestris						
Urtica dioica						
Vinca major						

26 espèces végétales ont été relevées au sein de ces fourrés. Aucune des espèces végétales présentes dans ces habitats n'est patrimoniale.

A noter la présence d'une espèce invasive : le robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*).

Figure 32 : Roncier près du lieu-dit « Sainte-Geneviève »



SCE | Novembre 2020 53 / 113

Les terrains en friche

Code Corine 87.1 Terrains en friches

Cet habitat est peu représenté et se localise le plus souvent aux abords des habitations ou bien sur des délaissés agricoles. La composition floristique est proche de celle des fourrés, mais les formations sont plus déstructurées et surtout se développent sur des zones perturbées ou anthropiques (remblais, apports de terres, ...).

Deux espèces invasives ont été observées au niveau de cet habitat : le raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) et le robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

Aucune espèce patrimoniale n'a été observé.

1.6.3.1.5. Les « à côtés » ou milieux annexes

Cette partie veille à présenter des milieux périphériques ou intermédiaires (talus, haies...) entre d'autres habitats précités ou encore des habitats représentant de très faibles surfaces (mares).

Les fossés (hors fossés en eau) et les talus

Ces interfaces entre d'autres habitats ou encore entre certains habitats et des voiries, ne possèdent pas de code Corine à part entière. Les secteurs de fossés nettement humides ont été en revanche caractérisés sous le code Corine 89.22 « Fossé et petits canaux ».

Figure 33 : Exemples de pieds de talus bocager et de fossés humides concentrant l'essentielle de la diversité floristique en périphérie de cultures ou de cultures d'herbe





Tableau 18 – Liste des espèces végétales relevées sur les talus et les fossés (hors fossés en eau)

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Achillea millefolium L.						
Agrimonia eupatoria L.						
Alisma lanceolatum With.	х					
Alisma plantago-aquatica L.	х					
Amaranthus hybridus L.						
Arctium minus (Hill) Bernh.						
Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. Presl & C. Presl						

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000	
Arum maculatum							
Artemisia vulgaris L.							
Asparagus officinalis L.							
Avena sp.							
Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauv.							
Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin							
Callitriche stagnalis Scop.	Aquatique						
Campanula rapunculus L.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.							
Carex cuprina (Sandor ex Heuff.)							
Nendtv. ex A. Kern.	Х						
Carex leporina L.							
Carex spicata							
Centaurea sp. cf. gp nigra							
Cirsium vulgare (Savi) Ten.							
Clinopodium vulgare L.							
Conopodium majus							
Convolvulus sepium L.	х						
Cruciata laevipes							
Cyperus eragrostis Lam.	х						
Dactylis glomerata L.							
Daucus carota L.							
Dianthus armeria L.							
Digitalis purpurea L.							
Dipsacus fullonum L.							
Dryopteris filix-mas (L.) Schott							
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult.	х						
Epilobium hirsutum L.	х						
Epilobium tetragonum L.	х						
Erigeron canadensis L.							
Ficaria verna							
Fumaria officinalis L.							
Galium aparine L.							
Galium palustre L.	х						
Geranium dissectum							
Geranium molle L.							
Geranium robertianum L.							
Geum urbanum L.							
Glechoma hederacea							
Glyceria declinata Bréb.	Х						
Helminthotheca echioides (L.) Holub							
Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J. Koch	х						

SCE | Novembre 2020 54 / 113

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Heracleum sphondylium L.						
Hypericum perforatum L.						
Juncus bufonius L.	х					
Juncus conglomeratus L.	х					
Juncus effusus L.	х					
Juncus inflexus L.	х					
Kickxia elatine (L.) Dumort.						
Lactuca muralis (L.) Gaertn.						
Lactuca serriola L.						
Lapsana communis L.						
Lathyrus pratensis L.						
Leucanthemum vulgare Lam.						
Lychnis flos-cuculi L.	х					
Lycopus europaeus	х					
Lythrum hyssopifolia L.	х					
Lythrum portula (L.) D.A. Webb	х					
Lythrum salicaria L.	х					
Mentha aquatica L.	х					
Mentha arvensis L.	х					
Mercurialis annua L.						
Myosotis scorpioides L.	х					
Odontites vernus (Bellardi) Dumort.						
Oenanthe crocata L.	x					
Persicaria maculosa Gray	х					
Phalaris arundinacea L.	×					
Phragmites australis (Cav.) Steud.	×					
Poa trivialis						
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn						
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.	x					
Rumex acetosa L.						
Rumex crispus L.						
Rumex obtusifolius L.						
Rumex sanguineus L.	Х					
Salix atrocinerea Brot.	X					
Sambucus nigra L.						
Scrophularia auriculata L.	Х					
Silene latifolia subsp. alba (Mill.) Greuter & Burdet						
Sisymbrium officinale						
Solanum nigrum L.						
Sonchus asper (L.) Hill						
Stachys sylvatica L.						
Stellaria graminea L.						
Stellaria holostea L.						
Symphytum officinale L.	X					
	Λ					

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Trifolium campestre Schreb.						
Ulex europaeus L.						
Urtica dioica L.						
Valerianella locusta						
Verbascum thapsus L.						
Veronica chamaedrys						
Vicia faba						
Vicia lutea L.						
Vicia sativa L.						
Vinca major						
Viola odorata						
Vitis vinifera L.						-

105 espèces végétales ont été relevées dans les fossés et sur les talus bordant les voiries et les parcelles du fuseau étudié. Ceci fait de ces milieux d'interface ou de transition, des lieux à forte diversité floristique.

33 de ces espèces végétales indiquent la présence régulière d'humidité dans le sol (en bleu dans le tableau). Les secteurs ou ces végétations hygrophiles correspondent au code Corine 89.22 « Fossé et petits canaux ».

Aucune des espèces présentes de ces milieux intermédiaires n'est toutefois patrimoniale.

SCE | Novembre 2020 55 / 113

Les haies

Codes Corine 84.1 Alignements d'arbres et 84.2 Bordures de haies

Figure 34 : Exemple d'une haie relictuelle arborée au sein d'un secteur cultivé et d'une haie diversifiée et avec de vieux arbres têtards au sein d'un des derniers secteurs bocagers préservé du fuseau





Tableau 19 – Liste des espèces végétales relevées dans les habitats 84.1 et 84.2

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Acer campestre L.						
Acer pseudoplatanus						
Alliaria petiolata (M. Bieb.) Cavara & Grande						
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	х					
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm.						
Arum maculatum						
Asparagus officinalis L.						
Brachypodium pinnatum (L.) P. Beauv.						
Bromus hordeaceus L.						
Bromus sterilis						
Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin						
Cirsium vulgare (Savi) Ten.						
Conopodium majus (Gouan) Loret						
Convolvulus sepium L.	x					
Cornus sanguinea L.						
Crataegus monogyna Jacq.						
Cytisus scoparius (L.) Link						
Dactylis glomerata L.						
Daphne laureola						
Erigeron canadensis L.						
Euonymus europaeus L.						
Euphorbia amygdaloides						

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Ficaria verna						
Fraxinus excelsior L.						
Fumaria officinalis L.						
Galium aparine L.						
Galium mollugo L.						
Geranium dissectum L.						
Geranium robertianum L.						
Geranium rotundifolium L.						
Glechoma hederacea L.						
Hedera helix L.						
Hyacinthoides non-scripta						
Hypericum perforatum L.						
Ilex aquifolium						
Iris foetidissima L.						
Lamium purpureum						
Lapsana communis L.						
Laurus nobilis L.						
Ligustrum vulgare L.						
Lonicera peryiclymenum						
Oenanthe crocata L.	х					
Polypodium vulgare L.						
Polystichum setiferum (Forssk.)						
T.Moore ex Woyn.						
Populus nigra L.	х					
Populus tremula L.						
Pteridium aquilinum						
Prunus avium (L.) L.						
Prunus spinosa L.						
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn						
Quercus robur L.						
Quercus serris						
Rosa canina L.						
Rosa rugosa						
Rubia peregrina L.						
Rubus gr. fruticosus						
Rumex conglomeratus Murray	х					
Rumex sanguineus L.	x					
Ruscus aculeatus L.						
Salix atrocinerea Brot.	х					
Sambucus nigra L.						
Senecio jacobeae						
Silene latifolia subsp. alba (Mill.)						
Greuter & Burdet						
Solanum dulcamara L.	х					
Sonchus asper (L.) Hill						
Stellaria holostea L.						
Tamus communis						

RD751 – AMÉNAGEMENT À 2X2 VOIES DE LA LIAISON LE PONT BÉRANGER – PORNIC – SECTION LE PONT BÉRANGER – PORT-SAINT-PÈRE

ÉTAT INITIAL FAUNE-FLORE-HABITAT-ZONE HUMIDE AVEC VARIANTE ASP-V2

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Ulex europaeus L.						
Ulmus minor Mill.						
Umbilicus rupestris						
Urtica dioica L.						
Valerianella locusta						
Veronica chamaedrys L.						
Vinca major						
Viscum album L.			-			

75 espèces végétales ont été relevées au sein des haies présentes sur le fuseau étudié.

8 de ces espèces témoignent de la présence ponctuelle d'eau dans le sol (en bleu dans le tableau). Ces espèces hygrophiles ne dominent jamais les couverts végétaux des haies et ne permettent pas d'y caractériser des habitats humides au titre des critères botaniques.

Aucune de ces 75 espèces n'est patrimoniale.

Les mares et les fossés en eau

Code Corine 22 - Eaux eutrophes

Ces habitats représentent des surfaces très restreintes sur le fuseau étudié et en régression continue et rapide (plusieurs mares connues antérieurement manquent aujourd'hui à l'appel). Toutefois, l'importance de ces milieux de vie originaux, notamment essentiels aux populations de certains insectes (libellules) et des amphibiens, est grande.

Figure 35 : Exemples de mares eutrophes du secteur d'étude









Tableau 20 – Liste des espèces végétales relevées dans l'habitat 22

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Alisma plantago-aquatica L.	х					
Callitriche stagnalis Scop.	Aquatique					
Convolvulus sepium L.	х					
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult.	x					
Galium palustre L.	х					
Glyceria declinata Bréb.	х					
Glyceria fluitans (L.) R.Br.	х					
Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J. Koch	х					
Juncus effusus L.	х					
Juncus inflexus L.	х					
Lemna minor L.	Aquatique					
Ludwigia peploides	Aquatique					
Lycopus europaeus L.	х					
Lythrum salicaria L.	х					
Mentha aquatica L.	х					
Nasturtium officinale R.Br.	х					
Nuphar lutea (L.) Sm.	Aquatique					
Phalaris arundinacea L.	х					
Ranunculus flammula L.	х					
Rumex crispus L.						
Salix atrocinerea Brot.	х					
Solanum dulcamara L.	х					
Symphytum officinale L.	х					
Valeriana officinalis L.	х					

24 espèces végétales seulement ont été relevées au sein des mares eutrophes et des fossés en eau présents sur le fuseau étudié.

A l'exception d'une seule, toutes ces espèces sont soit aquatiques soit strictement hygrophiles, confirmant assez logiquement qu'il s'agit là de milieux à rattacher aux zones humides même si les masses d'eau libre n'en sont pas au sens réglementaire.

Aucune de ces 23 espèces n'est néanmoins patrimoniale.

Le fort degré d'eutrophisation de ces mares et fossés en eau ainsi que leur disparition progressive et leur faible diversité floristique, témoignent de la déconsidération de cet ancien habitat agro-pastoral autrefois essentiel et central dans les secteurs d'élevages mais aujourd'hui délaissé.

A noter la présence d'une espèce invasive sur la mare située à l'ouest du lieu-dit « Tartifume » : la jussie faux-pourpier (*Ludwigia peploides*), dont le développement reste localisé pour le moment sur la bordure nord.

Les zones rudérales et les bords de routes rudéralisés et tondus

Codes Corine 87.2 Zones rudérales et 86 Villes, villages et sites industriels

Cette catégorie regroupe les parcelles rudérales (perturbations anthropique), les accotements rudéraux des voiries que les pelouses et espaces verts périphériques de ces dernières.

Figure 36 : Exemple de végétations des accotements gravillonnés des bords de route





Tableau 21 : Liste des espèces végétales relevées dans l'habitat 86 et 87.2

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Achillea millefolium L.						
Aira caryophyllea L.						
Allium vineale L.						
Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. Presl & C. Presl						
Artemisia vulgaris L.						
Avena sp.						
Bellis perennis L.						
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.						
Centaurea sp. cf. gp nigra						
Chenopodium album L.						
Cirsium arvense (L.) Scop.						
Convolvulus arvensis L.						
Cortaderia selloana						
Crepis sp.						
Cynodon dactylon (L.) Pers.						
Cytisus scoparius (L.) Link						
Dactylis glomerata L.						
Daucus carota L.						

NOM SCIENTIFIQUE	Plantes de Zones Humides	Protégées en France	Liste Rouge France	Protégées en Pays de Loire	Liste Rouge Pays de la Loire	Natura 2000
Echium vulgare L.						
Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski						
Erigeron canadensis L.						
Festuca rubra L.						
Galium aparine L.						
Geranium dissectum L.						
Geranium molle L.						
Geranium robertianum L.						
Helminthotheca echioides (L.) Holub						
Hieracium pilosella						
Holcus lanatus L.						
Hordeum murinum L.						
Hypericum perforatum L.						
Hypochaeris radicata L.						
Jasione montana L.						
Linaria repens (L.) Mill.						
Lotus corniculatus L.						
Malva sylvestris L.						
Matricaria perforata						
Mentha arvensis L.	х					
Ornithopus perpusillus L.						
Papaver rhoeas L.						
Plantago coronopus L.						
Plantago lanceolata L.						
Plantago major L.						
Poa annua L.						
Rubus gr. fruticosus						
Rumex acetosa L.						
Rumex acetosella L.						
Senecio jacobeae						
Silene latifolia subsp. alba (Mill.) Greuter & Burdet						
Sonchus asper (L.) Hill						
Tanacetum vulgare L.						
Taraxacum sp.						
Trifolium campestre Schreb.						
Trifolium hybridum L.						
Trifolium pratense L.						
Trifolium repens L.						
Ulex europaeus L.						
Urtica dioica L.						
Verbascum virgatum Stokes						
Verbena officinalis L.						
Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel.						

61 espèces végétales tout de même ont été relevées dans les milieux rudéraux et paysagers présents en bord d'espaces routiers sur le fuseau étudié.

Aucune de ces espèces n'est patrimoniale et une seule est susceptible d'indiquer la présence d'une certaine humidité du sol (en bleu dans le tableau), sans jamais dominer le couvert.

Une seule espèce invasive a été observé, à proximité du lieu-dit « Sainte-Geneviève » : il s'agit de l'herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*).

1.6.3.2. Synthèse

Le fuseau d'étude de la mise en deux fois deux voies de la RD751 entre Port-Saint-Père et Le Pont Béranger est essentiellement dominé par des espaces agricoles dédiés aux grandes cultures (céréales à paille et maïs) et aux cultures d'herbes (prairies temporaires semées en Ray-grass). En second lieu viennent des habitats prairiaux un peu plus extensifs (prairies de fauche et pâtures), puis quelques vignes et secteurs de maraîchage. Enfin, loin derrière, les prairies humides et les mares témoignent de pratiques agricoles désormais révolues dans ce secteur du Pays de Retz. La pratique du drainage ayant semble-t-il été largement employée et est aujourd'hui toujours d'actualité.

Plusieurs mares ont été remblayées depuis le début de l'étude en avril 2018.

Quelques secteurs bocagers anciens subsistent, notamment au sud du bourg de Port-Saint-Père ou encore au nord du lieu-dit « Épine fleurie » mais ailleurs les remembrements et la modernisation du foncier agricole ont nettement marqué le paysage et repoussé la diversité végétale aux marges incultes des parcelles : bordures, fossés, talus et haies.

En dehors des espaces agricoles au sens strict, plusieurs types de fourrés et de boisements sont présents mais sur des surfaces relativement restreintes.

Le territoire concerné est ainsi suffisamment peu diversifié pour qu'aucune espèce végétale patrimoniale à quelque titre que ce soit ne soit présente.

Quelques espèces non patrimoniales mais pouvant être considérées comme localement intéressantes sont toutefois présentes, de la flore des mares aux orchidées des prairies humides du nord du lieu-dit « Épine Fleurie » ou de « Bel-Air » ou encore à l'œillet armérie localement présent sur des talus et chemins.

A noter également la présence de plusieurs espèces invasives, avérées ou potentielles (localisées sur la carte), qu'il conviendra de prendre en compte dans le cadre des travaux relatifs au projet.

Enjeu faible

Les habitats de la zone d'étude sont dégradés par les activités humaines. Leur diversité s'affaiblit et la flore associée devient de plus en plus banale. La suppression actuelle des haies renforce la pauvreté des paysages.

Figure 37 : Carte des habitats naturels - planche 1

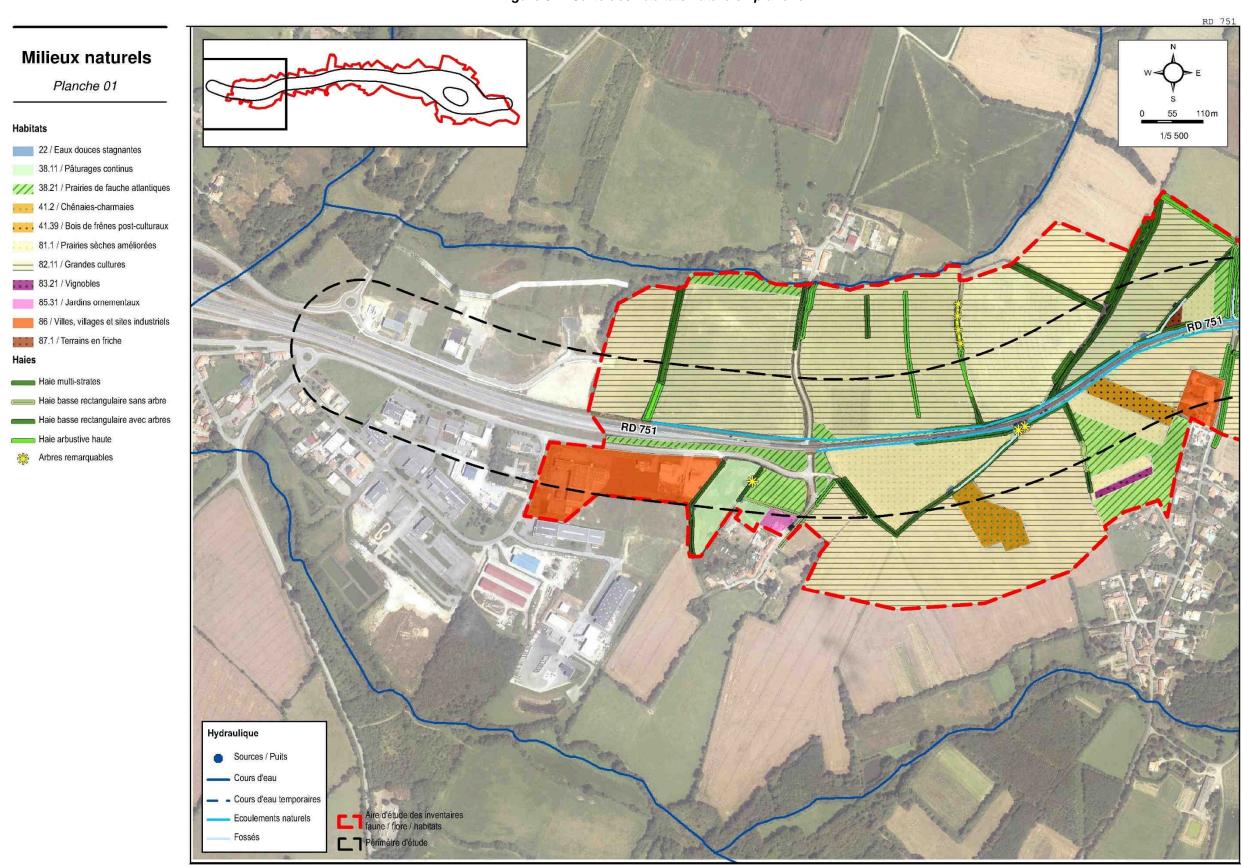


Figure 38 : Carte des habitats naturels - planche 2

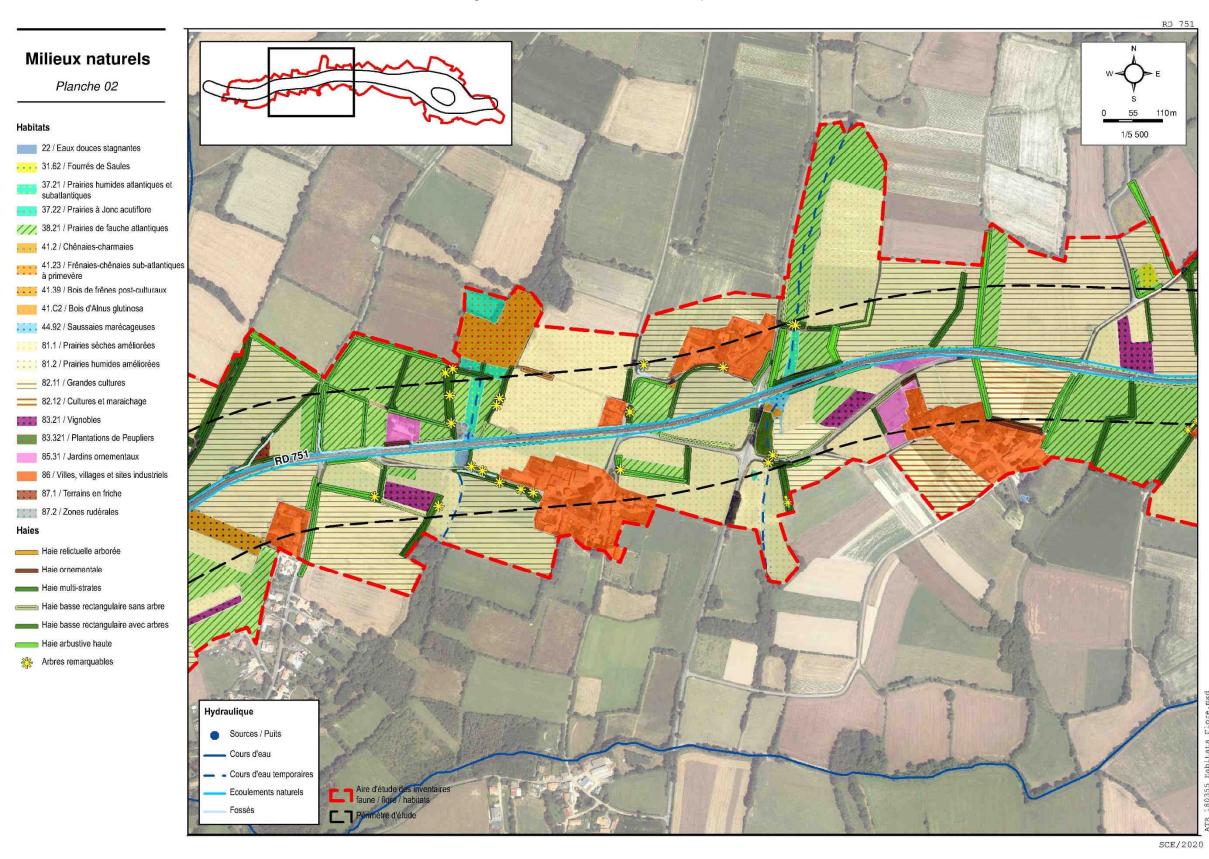


Figure 39 : Carte des habitats naturels - planche 3

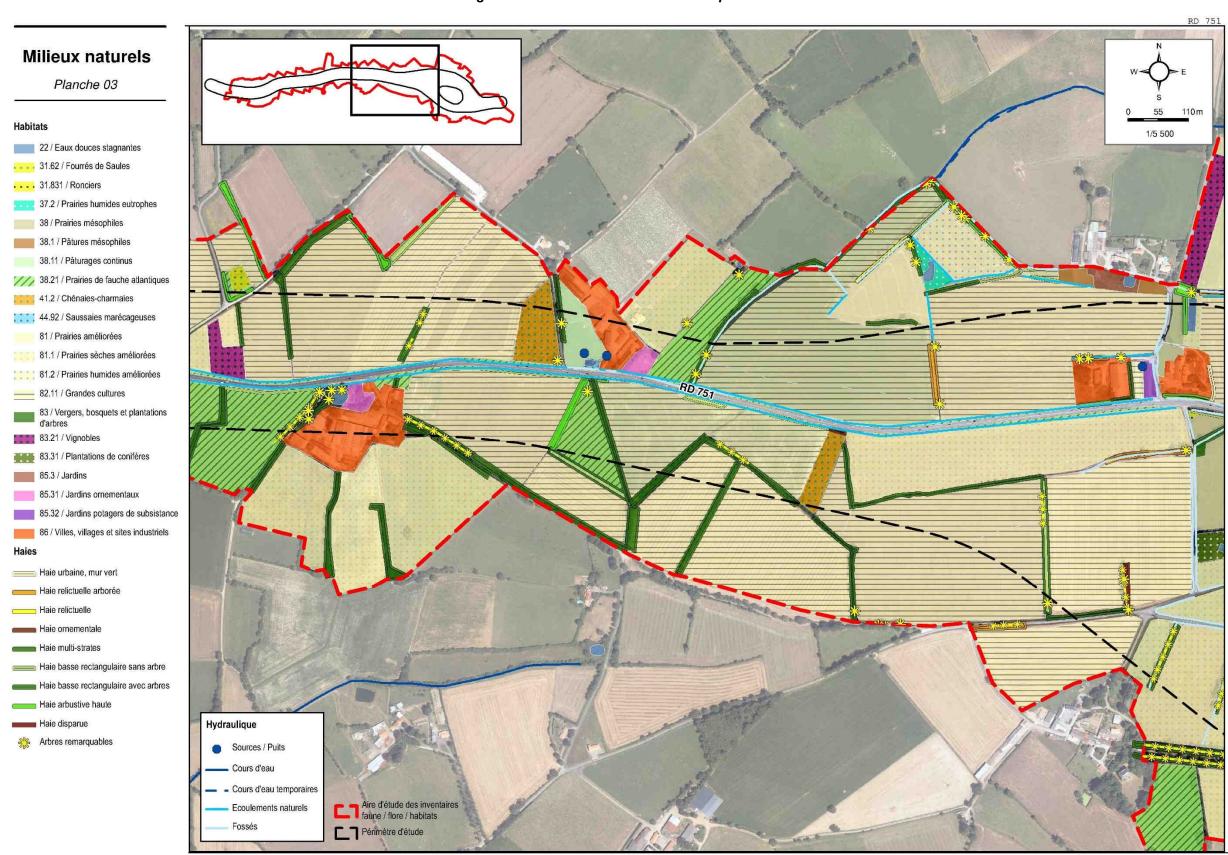
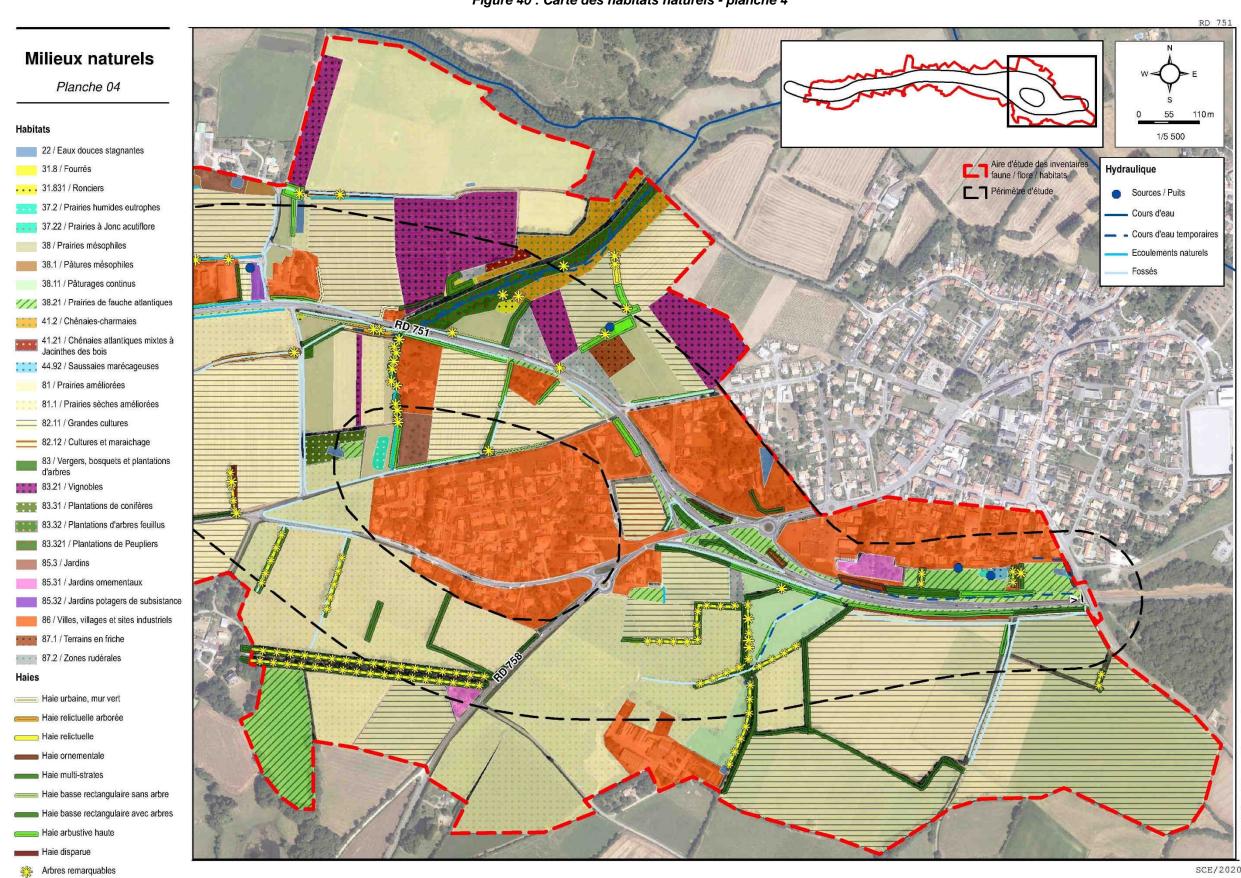
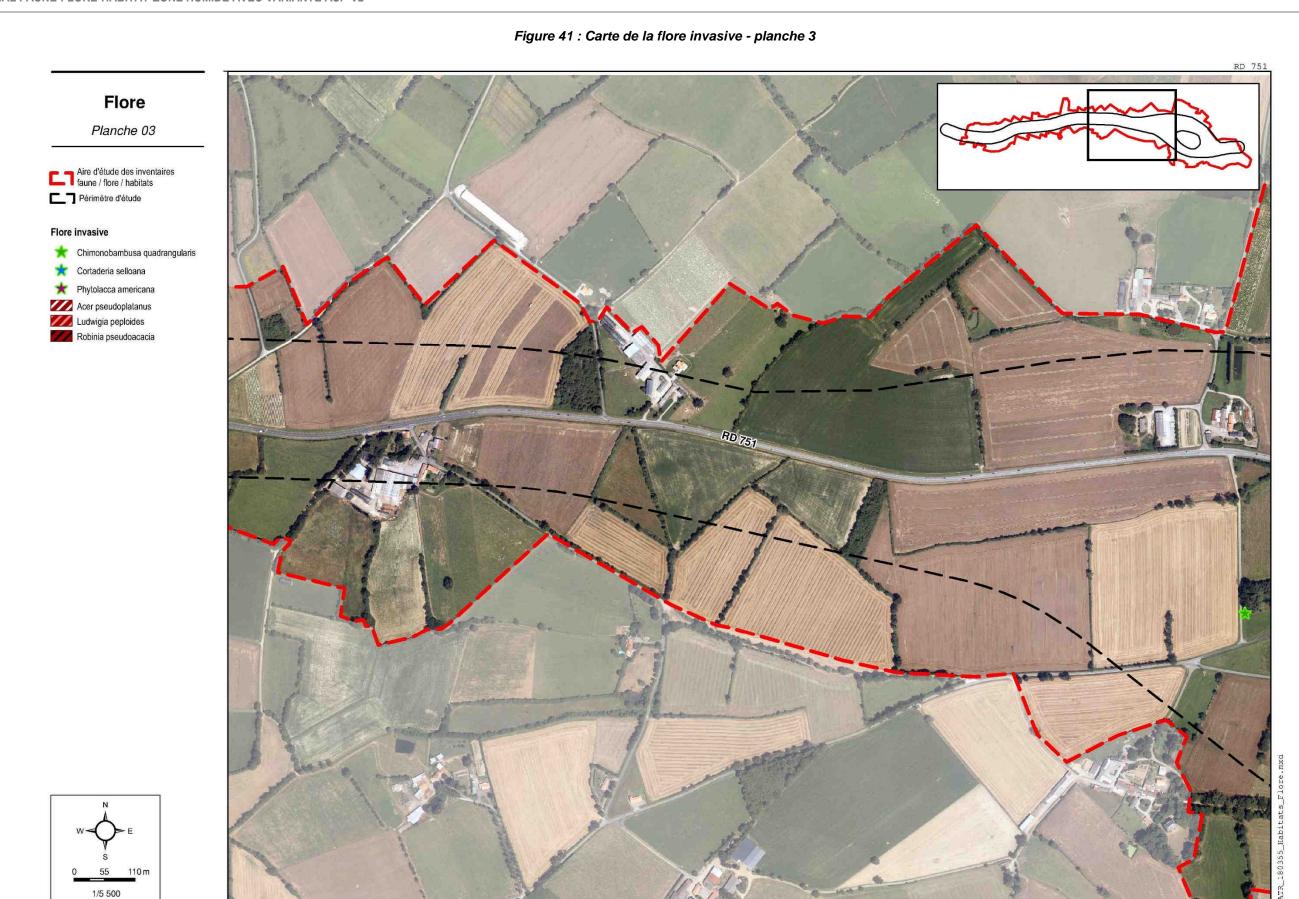


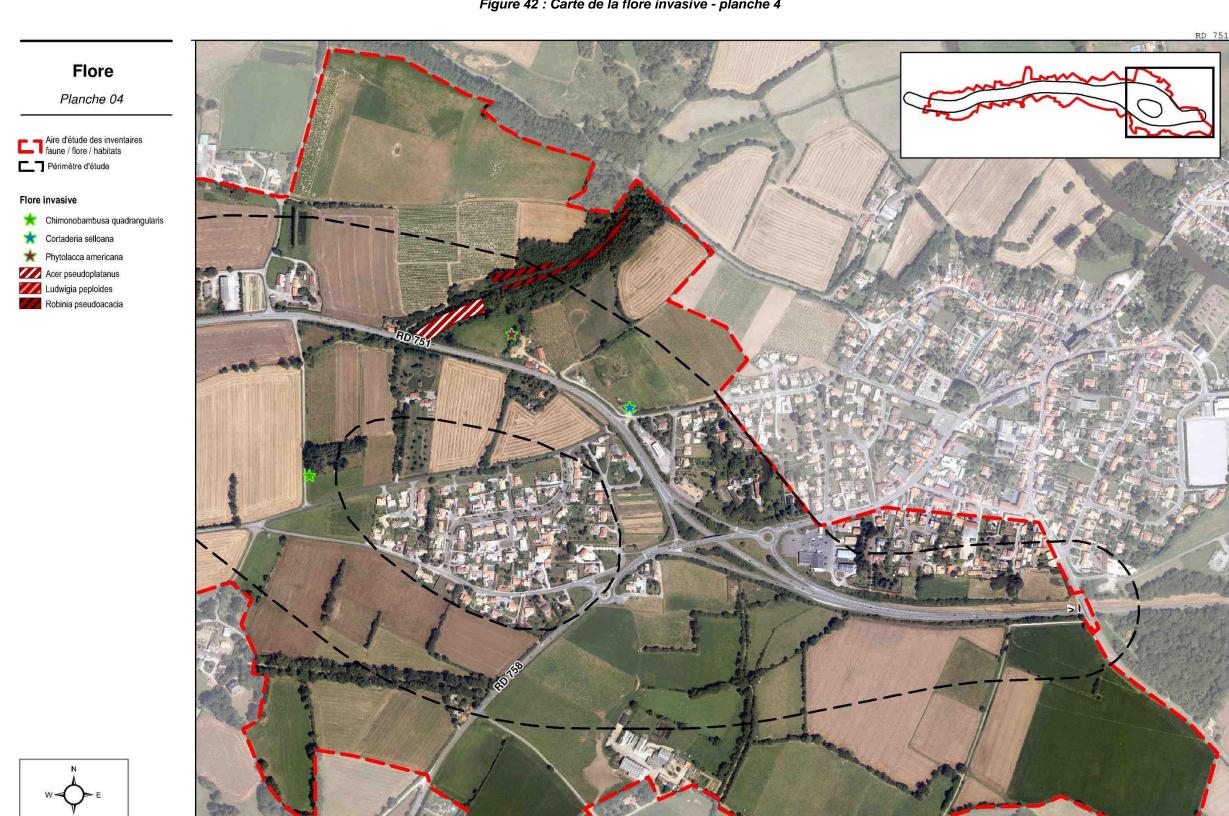
Figure 40 : Carte des habitats naturels - planche 4





SCE/2020

Figure 42 : Carte de la flore invasive - planche 4



1/5 500

SCE | Novembre 2020 65 / 113